



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025

Ordre du jour :

- *Fiscalité locale : vote des taux d'imposition 2025*
- *Tarifs services communaux 2025*
- *Budget primitif 2025*
- *Modification statutaire de Châteauroux Métropole – prise d'une compétence facultative liée à l'enseignement supérieur : avis*
- *Signature contrat de travail*
- *Questions diverses et informations*

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 avril 2025 à 18 H. sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Etaient présents : Messieurs DESCOURAUX, PINIER, Madame BLAIN, Messieurs PRIME, ROBIN, PASCAUD, ROUX et GAYRAUD, Mesdames BUCHARD, PETIOT et LANCEREAU

Absentes excusées : Madame LARIGAUDERIE a donné pouvoir à Monsieur DESCOURAUX, Madame LONGEAU à Madame LANCEREAU

Absent : Monsieur MOREAU

Monsieur ROBIN est désigné secrétaire de séance.

N'ayant aucune remarque sur le procès-verbal de la séance du 12/03/2025, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

2025-03-01 : FISCALITÉ LOCALE – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Il est décidé de reporter les taux d'imposition décidés en 2024 comme suit :

- Taxe sur le foncier bâti : 35,10 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 30,20 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 19,34 %

2025-03-02 : TARIFS CANTINE – GARDERIE

Il est décidé, comme les années précédentes, d'augmenter de 2 % les tarifs de la cantine et de la garderie à compter de la rentrée scolaire prochaine.

2025 -03-03 : LOCATION DE LA SALLE LA FONTAINE

Le prix de la location de la salle La Fontaine est augmenté de 2 % par rapport aux tarifs de 2024 à compter du 01/05/2025. La participation au chauffage reste inchangée.

2025-03-04 : LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Les tarifs pour la location de la salle des fêtes sont augmentés de 2 % par rapport à ceux de 2024 à compter du 01/05/2025. La participation au chauffage reste inchangée.

Pour le tarif de la location de la remorque, Monsieur Pascaud propose de l'augmenter également, mais après vote la majorité des élus ne souhaitent pas que le tarif change pour cette prestation.

2025-03-05 : FINANCEMENT DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ ET AU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

Le département assure la gestion et la mise en œuvre du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FADJ) et du Fonds de Solidarité Logement (FSL).

Ces 2 dispositifs interviennent en appui des parcours d'insertion des jeunes en difficulté et en complément des droits au logement sur le département pour les personnes âgés de 18 à 25 ans.

Le département sollicite les communes pour une participation au titre du FADJ sur la base de 0,70 € par jeunes de 18 à 25 ans identifiés sur la commune lors du dernier recensement de l'INSEE soit pour Etretchet de 39 jeunes.

Décision du conseil : avis favorable pour une participation de 27,30 €.

2025-03-06 : BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL 2025

Le budget primitif du budget principal 2025 est adopté en équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1.204.822,30 € et en dépenses et recettes d'investissement à 552.395,56 €.

Lors de la discussion sur les investissements futurs, à valider, Monsieur Pinier propose l'installation de la climatisation dans la salle du conseil / salle des mariages.

Monsieur Pascaud ne trouve pas judicieux de faire une telle installation. Il estime qu'il faudrait avant changer les menuiseries de la salle, ce qui déjà limiterait au froid et à la chaleur de rentrer.

La ligne budgétaire est inscrite mais l'investissement sera discuté en commission des travaux.

Les subventions communales aux associations sont reconduites à l'identique par rapport à 2024, sauf pour la coopérative scolaire et Familles Rurales moins 200 € pour chacune.

2025-03-07 : AVIS SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DE CHATEAUROUX – PRISE D'UNE COMPÉTENCE FACULTATIVE LIÉE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'action communautaire relative à l'enseignement supérieur a disparu administrativement alors que le transfert de charges avait été effectué en 2016.

A des fins de sécurité juridique, il convient de régulariser la situation en intégrant cette compétence au sein des statuts de Châteauroux Métropole, ce qui a été acté par la délibération du conseil communautaire du 27/02/2025.

En sa qualité de commune membre, un avis est demandé aux élus de la commune.

Avis du conseil : favorable

2025-03-08 : AGENT DES ESPACES VERTS – SIGNATURE D'UN CONTRAT

Le conseil municipal avait créé un poste permanent d'adjoint technique à compter du 01/03/2024.

Un appel à candidature avait été lancé pour recruter pour ce poste. N'ayant pas pu recruter un agent fonctionnaire, un contrat avait été signé avec un agent contractuel en attente de relancer le recrutement.

Après un an de contrat, une nouvelle procédure de recrutement a été lancée, également infructueuse.

Décision du conseil : signature d'un nouveau contrat avec M. BRAULT Ludovic qui débutera le 22/04/2025 pour une durée de 6 mois.

Monsieur Pascaud, précise que Monsieur Naudon Aurélien qui était en poste avait fait une demande mais qu'il n'a pas été repris car il ne donnait pas entière satisfaction.

2025-03-09 : FONGIBILITÉ DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57

Suite au vote du budget primitif 2025, les membres du conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Etagères salle des fêtes : Monsieur Gayraud remercie les élus pour la pose des étagères dans la cuisine de la salle des fêtes, demande qui avait été faite, entre autres par le Chineur Etrechois à plusieurs reprises.
- Salle des fêtes : concernant les travaux restant à entreprendre à la salle des fêtes : mezzanine à refaire entièrement et chauffage à revoir également.
- Rue George Sand : Monsieur Robin précise que suite à une intervention de SUEZ rue George Sand, un trou s'est reformé et qu'il faudrait que l'entreprise intervienne de nouveau → Monsieur Prime se charge de prévenir SUEZ.
- Mme Blain propose que soit relancée une campagne sur les horaires pour l'utilisation des outillages ainsi que sur le ramassage des « crottes » de chiens.

La séance est levée à 19 H.05

DESCOURAUX Marc, Maire

ROBIN Guy secrétaire de séance